

Trente-troisième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11^e jour de décembre 2000 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loisel, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Madame la commissaire Josiane Fabry se joint à la réunion à 20 h 05.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Yvon Pineault.

ASSERMENTATION

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, procède à l'assermentation de madame Claudette C.-Thibodeau, commissaire de la circonscription 18, avant le début de la réunion.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 00.12.11
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Enlever 10.1.1 Système d'intercommunication, centre la Relance
Ajouter 10.2 Transport scolaire : cession de contrat

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour

- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 13 novembre 2000 (document SG 00.12.11-04.1)
 - ~~☞~~ Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - ~~☞~~ De la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu : Remerciements pour l'implication de la Commission scolaire dans le projet « Halloween 2000 »
- 05.1 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu pour l'année scolaire 2000-2001
- 05.2 Consultation : Projet de politique en évaluation des apprentissages
- 06.1 Publicité de formation, Éducation des adultes et Formation professionnelle : cours à temps partiel hiver 2001
- 07.1 Demande de financement pour la mise en place d'un réseau privé de fibres optiques
- 08.1 Démission
- 08.2 Congés sans traitement
- 08.3 Congés sabbatiques à traitement différé
- 08.4 Engagements
- 08.5 Liste des enseignants en congé sans traitement au 4 décembre 2000 (information)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 novembre 2000 (document RF 2000.12.11-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 22 novembre 2000 (document RF 2000.12.11-09.2)
- 09.3 Nomination des vérificateurs externes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2000-2001 (document RF 00.12.11-09.3)
- 10.1 Adjudication de contrats :
 - 10.1.2 Aliénation d'un immeuble : atelier d'Iberville (document RM 00.12.11-10.1.2)
- 10.2 Transport scolaire : cession de contrat
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Daniel Denault, parent d'un élève de Saint-Luc, demande au Conseil de revoir l'article 9.4.1 de la politique d'admission et d'inscription des élèves de façon à éviter que les enfants d'un même foyer familial soient toujours protégés contre les déplacements d'élèves.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 NOVEMBRE 2000 (Document SG 00.12.11-04.1)

HR 00.12.11
002

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2000, tel que déposé.

Adopté unanimement.

~~☞~~ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 13 novembre 2000.

04.2 CORRESPONDANCE

- ✍* De la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu : Remerciements pour l'implication de la Commission scolaire dans le projet « Halloween 2000 ».
- ✍* De la Fédération des commissions scolaires du Québec : États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001

HR 00.12.11
003

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières paie une affiliation de 225,00 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour la population étudiante, basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire, pour l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate madame Josée De Repentigny, conseillère pédagogique responsable de l'éducation physique au primaire et au secondaire, monsieur Roland Boudriau, madame Manon Gosselin, monsieur John Patrick Hui, monsieur Sylvain Mercier, monsieur Denis Soucy, à titre de délégués pour le primaire et monsieur Martin Boudreault, monsieur Paolo Cortoni, monsieur Daniel Tétreault de même que monsieur Pierre Trudeau, à titre de délégués pour le secondaire auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2000-2001 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

Adopté unanimement.

05.2 CONSULTATION : PROJET DE POLITIQUE EN ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Madame Suzanne Tremblay dépose l'échéancier de consultation et la documentation relative au « Projet de politique d'évaluation des apprentissages ».

Tous les établissements d'enseignement sont invités à participer à cette consultation. Le Conseil des commissaires est également invité à compléter un questionnaire reflétant les avis du Comité de parents, de l'équipe des services éducatifs aux jeunes et aux adultes et des membres du Conseil des commissaires.

06.1 PUBLICITÉ DE FORMATION, ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE : COURS À TEMPS PARTIEL HIVER 2001

Monsieur Fernand Croisetière dépose, à titre d'information, l'offre de service qui sera faite à la population pour la session « Hiver 2001 ».

07.1 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU PRIVÉ DE FIBRES OPTIQUES

Attendu qu'au sein de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, il se vit beaucoup d'activités concernant le développement et l'usage des technologies de l'information;

Attendu que le personnel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières démontre beaucoup d'intérêt et autant de motivation à l'égard de l'intégration de ces technologies dans les apprentissages des élèves;

Attendu que l'implantation du nouveau curriculum ne fait qu'accentuer l'évidence de déployer un réseau performant de télécommunication;

Attendu que chaque élève, peu importe l'endroit où il réside, doit avoir droit aux mêmes facilités de télécommunication;

Attendu que le déploiement d'un tel réseau pour notre Commission scolaire exige des investissements importants;

Attendu la position du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, prise le 14 octobre 2000;

HR 00.12.11
004

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la position de la Fédération des commissions du Québec dans ce dossier;

Que demande soit faite au ministère de l'Éducation :

- ~~LES~~ de faire connaître aux commissions scolaires, son engagement à développer un réseau national de télécommunication et ce, dans les plus brefs délais;
- ~~LES~~ d'assumer, avec tous les autres ministères concernés, un minimum de concertation afin de réduire les dédoublements possibles et, en conséquence, de réduire les coûts d'implantation d'un tel réseau;
- ~~LES~~ d'assurer aux commissions scolaires un financement équitable pour l'implantation et l'entretien d'un tel réseau tout en assurant une compensation aux commissions scolaires qui ont déjà investi dans ce type de développement;
- ~~LES~~ de confier la maîtrise d'œuvre aux commissions scolaires;

Que copie de cette résolution soit acheminée à l'ensemble des commissions scolaires en leur demandant leur appui.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSION

HR 00.12.11
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Claudette Ostiguy-Nadeau, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2000.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 00.12.11
006

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 janvier 2001 au 10 janvier 2002 inclusivement, soit accordé à madame Suzanne Dufresne, technicienne au Service des technologies de l'information.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 00.12.11
007

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 8 novembre au 22 décembre 2000 inclusivement, soit accordé à madame Réjeanne Deschamps, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Saint-Alexandre.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 00.12.11
008

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 15 décembre 2000 au 19 janvier 2001 inclusivement, soit accordé à madame Pierrette Bourgea, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Hamel.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 00.12.11
009

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt-cinq (25 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001 inclusivement, soit accordé à madame Caroline Gévry, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 00.12.11
010

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2000-2001, soit accordé à madame Pierrette St-Jean, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville);

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

HR 00.12.11
011

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à monsieur Denis Brosseau, enseignant à l'école Saint-Jacques-le-Mineur, selon les modalités définies ci-après :

- ~~///~~ plan de trois ans, débutant le 1^{er} juillet 2000;
- ~~///~~ pourcentage du traitement : 66,66 %;
- ~~///~~ congé sabbatique : année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

HR 00.12.11
012

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Hélène Bilodeau, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier, poste à caractère cyclique, selon les modalités définies ci-après :

- ~~///~~ plan de cinq ans débutant le 29 août 2000;
- ~~///~~ pourcentage du traitement : 83,33 %;
- ~~///~~ congé sabbatique : période de 10 mois durant l'année scolaire 2004-2005.

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS

HR 00.12.11
013

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Dominique Benoît soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire général, à l'école Jeanne-Mance, et ce, à compter du 10 octobre 2000.

Adopté unanimement.

HR 00.12.11
014

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Lyne Paradis soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire général, à l'école Aux-Quatre-Vents, et ce, à compter du 13 novembre 2000.

Adopté unanimement.

HR 00.12.11
015

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu des dispositions de la convention collective du personnel de soutien, les personnes figurant à l'annexe « A » (document RH 00.12.11-08.4) soient confirmées dans un poste régulier temps plein ou régulier temps partiel à caractère cyclique de responsable en service de garde ou éducateur en service de garde et ce, à compter du 3 mai 2000.

Adopté unanimement.

HR 00.12.11
016

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu de l'affichage des postes, et en vertu des dispositions de la convention collective du personnel de soutien, les personnes figurant à l'annexe « B » (document RH 00.12.11-08.4) soient engagées pour un poste régulier temps plein ou régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducateur en service de garde et ce, à compter du 13 décembre 2000.

Adopté unanimement.

08.5 LISTE DES ENSEIGNANTS EN CONGÉ SANS TRAITEMENT AU 4 DÉCEMBRE 2000 (INFORMATION)

Monsieur Gilles Ménard dépose, à titre d'information, la liste des congés sans traitement à temps partiel et à temps plein du personnel enseignant, pour l'année scolaire 2000-2001, en date du 4 décembre 2000.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 NOVEMBRE 2000 (Document RF 2000.12.11-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 8 novembre 2000, pour un montant de 2 552 992,44 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 22 NOVEMBRE 2000 (Document RF 2000.12.11-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 22 novembre 2000, pour un montant de 3 017 594,72 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Luc Mercier.

09.3 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 2000-2001 (Document RF 00.12.11-09.3)

Considérant que, lors de l'appel d'offres de service de février 1999, la soumission de la firme Rocheleau, Labranche et Associés a été jugée conforme et qu'elle prévoyait un contrat de service pour les années 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001;

Considérant l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique qui spécifie que la commission scolaire nomme pour chaque année un vérificateur externe;

HR 00.12.11
017

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De nommer la firme Rocheleau, Labranche et Associés pour agir à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour l'année 2000-2001.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ce contrat de service, pour un montant de 20 390 \$ avant taxes.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.2 ALIÉNATION D'UN IMMEUBLE : ATELIER D'IBERVILLE (Document RM 00.12.11-10.1.2)

Attendu la volonté de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de se départir de l'immeuble situé au 495, avenue Bessette à Saint-Athanase;

Attendu le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble;

Attendu l'autorisation reçue du ministre de l'Éducation, le 29 juin 2000;

Attendu que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé à deux appels d'offres par voie de soumissions publiques;

Attendu le résultat du 2^e appel d'offres apparaissant à l'annexe RM 00.11.13-10.2.5;

Attendu que l'offre la plus élevée reçue est inférieure à la valeur uniformisée;

**HR 00.12.11
018**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De demander l'autorisation du ministre de l'Éducation, en vue de procéder à l'aliénation de l'immeuble situé au 495, avenue Bessette à Saint-Athanase, au plus offrant, soit la firme 9078-8738 Québec Inc., pour la somme de 116 600 \$.

Que l'affectation du montant provenant de ce fonds soit appliqué à la réalisation du projet de réaménagement à l'école Saint-Joseph, Saint-Paul d'Abbotsford.

Adopté unanimement.

10.2 TRANSPORT SCOLAIRE : CESSION DE CONTRAT

Attendu le contrat de transport scolaire intervenu entre la Commission scolaire et « Transport B.M. & R. Potvin Inc. », au regard des circuits 17, 18, 19 et 515 pour la période de 1998 à 2003 (5 ans);

Attendu l'intention formulée par « Autobus Racine Ltée », à l'effet d'acquérir les actions de « Transport B.M. & R. Potvin Inc. » en date du 1^{er} janvier 2001;

**HR 00.12.11
019**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Qu'en conformité avec la clause 44 dudit contrat, la commission scolaire consent audit transfert de contrats et qu'en conséquence, tous les droits et obligations stipulés soient assumés par les nouvelles parties.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lynda Tessier demande que des remerciements soient adressés au directeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge et à son personnel, pour le travail accompli lors de la tenue du Colloque du Comité de parents, le 11 novembre 2000.

12. AUTRES SUJETS

Monsieur François Blais se questionne sur les qualifications minimales requises pour l'obtention d'un poste d'éducateur en service de garde. Il souhaiterait que le niveau de scolarité exigé soit plus élevé que celui qui est prévu au plan de classification des emplois de soutien.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 00.12.11
020

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL